



AVIS AUX CERCLES 2019 / N°40

LL/Ch. D/86

Bruxelles, le 23 octobre 2019

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

- 1.1 **Suppression de l'exigence d'une durée d'affiliation avant de pouvoir accéder aux subsides**
- 1.2 **Athlètes « Kangourous »**
- 1.3 **Hauteur des haies**
- 1.4 **Accès à la salle de Louvain-la-Neuve du 26/10 au 03/11**

2. COMMUNIQUE DE LA DIRECTION TECHNIQUE

- 2.1 **Communiqué du GEFA – séance d'information**

3. COMMUNIQUE DES CERCLES

- 3.1 **Communiqué du RSCA – changement de tenues/équipements**
-

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

1.1 Suppression de l'exigence d'une durée d'affiliation avant de pouvoir accéder aux subsides

Le Comité Directeur avait décidé qu'une période d'affiliation à la LBFA de deux ans pour les athlètes seniors et d'un an pour les athlètes de moins de 18 ans, serait prise en compte avant de pouvoir bénéficier du Plan Programme et des autres aides liées à celui-ci.

Cette mesure est supprimée, avec effet immédiat.

1.2 Athlètes « Kangourous »

Il est rappelé que les cross ne sont pas autorisés aux athlètes kangourous (nés en 2013-2014). Voir le règlement « Chapitre XI – Règles spécifiques Kangourous – Benjamin(e)s- Pupilles – Minimes », *Epreuves : seuls des « Kid's Athletics » pourront être organisés.*

1.3 Hauteur des haies

Le Comité Directeur a décidé, en sa séance du 14 octobre 2019, de modifier les hauteurs des haies pour les jeunes. Ces hauteurs seront les suivantes, et ce dès la saison indoor 2019-2020 :

	AVANT	À partir du 1^{er} novembre 2019
Pupilles F	0,762m	0,686m
Minimes F	0,762m	0,686m
Pupilles G	0,762m	0,686m
Minimes G	0,838m	0,762m
Cadets G	0,914m	0,838m

Les catégories non mentionnées ne subissent pas de changements.

1.4 Accès à la salle de Louvain-la-Neuve du 26/10 au 03/11

Modalités pratiques du 26 octobre au 3 novembre 2019 :

La piste indoor est occupée toute la semaine par l'organisation des cours d'initiateurs et éducateurs. La salle sera cependant accessible selon les modalités suivantes :

- Tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 : accès réservé uniquement aux athlètes sous statut SHN, ESI et ESA. Ces athlètes et leur entraîneur disposent d'un accès gratuit mais doivent se présenter à l'accueil du Blocry pour recevoir un badge d'entrée. Le Blocry possède la liste des athlètes.
- Le mardi 29/10 de 18h00 à 21h00 et le vendredi 01/11 de 18h00 à 20h00 : accès autorisé à tous les athlètes à partir de cadets moyennant une carte d'accès de 5€ (ou carte de 10 à 40€) disponible à l'accueil du Blocry. Passage obligé par l'accueil pour valider la carte.
- Pas d'entraînement possible le dimanche 03/11 en raison de l'organisation d'une compétition du CS Dyle (sur invitation).
- La cage de lancer du disque et du javelot n'est pas encore utilisable ; il n'y a pas de matériel disponibles (haies, starting-block, poids) ; les sautoirs peuvent être utilisés (mais prévoir élastique).

2. COMMUNIQUE DE LA DIRECTION TECHNIQUE

2.1 Communiqué du GEFA – séance d'information

Veuillez trouver, en pièce jointe, les informations relatives à la présentation de l'application web Optitrainer le 30 octobre 2019 de 19h30 à 20h30 à Louvain-la-Neuve.

3. COMMUNIQUE DES CERCLES

3.1 Communiqué du RSCA – changement de tenues/équipements

Veuillez trouver, ci-joint, les nouveaux singlets du cercle. Ce sont les tenues officielles du RSCA à partir de cette saison 2019-2020. Veuillez toutefois noter que les équipements actuels restent valables (changement progressif).